

Anne Hidalgo lance « Multiloc » pour renforcer l'accès au logement des classes moyennes

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et son adjoint Ian Brossat, ont dévoilé lundi le dispositif « Multiloc ». Inédit en France, il associera les secteurs public et privé pour renforcer l'accès au logement locatif des classes moyennes parisiennes.

Anne Hidalgo a fait de l'accès au logement pour tous les Parisiens la priorité de sa mandature. Elle s'est engagée, avec son équipe, à la création de 10.000 logements par an, dont au moins 7.000 sociaux. En juin 2014, elle a signé avec de nombreux partenaires le pacte « Logement pour tous » qui, en complément d'une politique ambitieuse de construction, vise notamment à renforcer l'offre locative privée à loyers abordables dans la capitale.

A ce titre, Anne Hidalgo et son adjoint Ian Brossat, veulent mobiliser le parc privé en faveur des ménages de classe moyenne et des jeunes actifs. Ils ont dévoilé lundi, lors d'un petit-déjeuner presse, le dispositif « Multiloc », qui permettra de développer concrètement une offre de logements intermédiaires, à loyer modéré, en sécurisant la situation des propriétaires et en veillant aux droits des locataires.

« Multiloc » permettra de mettre sur le marché des logements à un loyer inférieur d'au moins 20% au loyer médian du quartier et d'enrichir ainsi l'offre de logements accessibles dans le parc privé. Il s'adresse aux classes moyennes (revenus se situent sous les plafonds du logement intermédiaire).

En contrepartie de ce loyer modéré, Paris proposera aux propriétaires une aide à la mise en location : une prime d'entrée dans le dispositif, au moment de la captation, de 2.000€ ; un soutien à la réalisation des travaux pour la remise en état et l'embellissement de l'appartement, allant de 2.500 € jusqu'à 10.000€ pour les logements vacants depuis plus de 6 mois et nécessitant d'importants travaux de rénovation ; un accompagnement personnalisé tout au long de la location ; une prise en charge de la cotisation à la garantie des risques locatifs.

Le dispositif s'appuiera sur un partenariat diversifié, faisant intervenir un vaste réseau de professionnels de l'immobilier. Ils seront chargés d'inciter les propriétaires à utiliser le dispositif, de trouver un locataire dont le profil est conforme aux critères – notamment économiques – fixés par la Ville et de procéder à une gestion professionnelle rapprochée du bien.

L'Exécutif Parisien souhaite développer ainsi le maximum de logements possibles. 3M€ sont alloués à sa mise en œuvre en 2015, un montant qui sera ensuite réévalué à la hauteur de la demande.